



DIAE/MISC/2016/1  
(16/13ams)

## NOTIFICATION

### **Réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement, l'innovation et l'entrepreneuriat pour le renforcement des capacités productives et un développement durable**

#### **Quatrième session**

**Genève, 16 et 17 mars 2016**

La quatrième session de la Réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement, l'innovation et l'entrepreneuriat pour le renforcement des capacités productives et un développement durable se tiendra du 16 au 17 mars 2016, dans la salle XXVI du Palais des Nations, à Genève. Elle s'ouvrira le mercredi 16 mars à 10 heures.

#### **Généralités et objet de la réunion**

Les participants débattront des orientations envisageables dans le cadre des questions examinées. La réunion sera l'occasion de dresser un état des lieux des politiques bilatérales, régionales et multilatérales en matière d'investissement, en s'intéressant plus particulièrement aux tentatives de réforme du régime des accords internationaux d'investissement. Elle permettra aussi de passer en revue plusieurs enseignements relatifs à la politique de la science, de la technologie et de l'innovation qui ont été tirés par la CNUCED, notamment dans le cadre de ses activités de conseil stratégique et de renforcement des capacités, ainsi que de faire le point sur les mesures en faveur de l'entrepreneuriat et leur lien avec la réalisation des Objectifs de développement durable. Il pourra s'ensuivre un échange de vues sur le Cadre de politique de l'investissement pour un développement durable, le Cadre directeur pour l'entrepreneuriat et le Cadre de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation.

La réunion servira également à préparer les activités intergouvernementales de la CNUCED pour 2016, en particulier celles de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement.

#### **Participation**

L'enregistrement doit se faire en ligne, en cliquant sur le lien : Multi-year Expert Meeting on Investment, Innovation and Entrepreneurship for Productive Capacity-building and Sustainable Development. Le nom des experts désignés et les communications concernant la représentation à la réunion doivent être envoyés à l'adresse suivante :

Secrétariat de la CNUCED  
Service d'appui intergouvernemental  
Palais des Nations  
CH-1211 Genève 10  
Télécopieur : +41(0) 22 917 0214  
Courriel : meetings@unctad.org.

Les États membres de la CNUCED sont priés de désigner des experts au plus tard le **7 mars 2016**. Ces experts, qui participeront à la réunion à titre personnel, doivent posséder une compétence avérée dans le domaine considéré et peuvent venir de l'administration publique, d'organisations non gouvernementales, d'entités privées ou des milieux universitaires. Les acteurs de l'investissement et du développement pourront être plus particulièrement intéressés par cette réunion. Les organisations internationales et régionales sont également invitées à désigner leurs participants.

Les institutions spécialisées et les organismes intergouvernementaux désireux de participer à la réunion ainsi que les organisations non gouvernementales de la catégorie générale et celles de la catégorie spéciale qui souhaitent envoyer des observateurs, sont priés de communiquer au secrétariat de la CNUCED le nom de leurs représentants avant la même date.

### **Assistance financière**

En fonction des ressources disponibles au moment de la désignation des experts, des fonds pourront éventuellement être alloués au financement de la participation d'un nombre limité d'experts officiellement désignés de pays en développement, y compris de PMA et de pays en transition. Les gouvernements ayant besoin d'une aide financière sont donc invités à demander expressément une prise en charge dans leur lettre indiquant les experts désignés. Il convient de souligner que les ressources actuellement disponibles au titre du Fonds d'affectation spéciale sont très modestes et qu'il en sera tenu compte dans l'examen des candidatures. La décision d'accorder ou non un soutien financier sera fondée sur la responsabilité directe et les compétences des experts désignés, sur le principe d'une représentation géographique équitable et sur les besoins des bénéficiaires. Tout changement apporté à une désignation sera considéré comme une nouvelle désignation.

Les demandes de prise en charge devront être reçues au plus tard le **2 mars 2016** et être accompagnées des renseignements ci-après concernant l'expert désigné :

- a) Curriculum vitae;
- b) Adresse postale;
- c) Numéros de téléphone et de télécopieur;
- d) Adresse électronique;
- e) Nom de la personne à contacter à la Mission permanente à Genève.

Une fois la liste des experts définitivement établie, toutes les dispositions voulues concernant le financement de leurs frais de voyage seront prises conformément au règlement financier et aux règles de gestion financière de l'ONU; les tarifs les moins coûteux seront retenus.

### **Documents de référence et communications des experts**

L'ordre du jour provisoire de la réunion, annoté par le secrétariat, porte la cote TD/B/C.II/MEM.4/10. Afin de faciliter les débats, le secrétariat a élaboré une note thématique, intitulée « L'investissement, l'innovation et l'entrepreneuriat pour le renforcement des capacités productives et un développement durable » (TD/B/C.II/MEM.4/11).

Les experts seront priés d'approfondir et de compléter les grandes thématiques définies par le secrétariat. Ils sont aussi invités à appeler l'attention sur d'autres sujets de préoccupation et sur les questions connexes qui pourraient être examinées.

Les experts sont invités à soumettre de brèves communications (de cinq pages environ) au plus tard le **7 mars 2016**, à titre de contribution aux travaux de la réunion. Ces communications, qui se fonderont sur des exemples concrets dans le pays et dans le secteur privé, seront distribuées aux participants sous la forme et dans la langue dans lesquelles elles auront été reçues.

### **Questions pratiques**

La réunion aura lieu au Palais des Nations, siège de l'Office des Nations Unies à Genève. L'interprétation simultanée sera assurée dans les six langues officielles de l'ONU.

Avant d'entrer dans le Palais des Nations, les participants devront retirer une plaquette d'identité au Service de la sécurité de l'ONU, portail de Prégny, 14 avenue de la Paix. Le Service de la sécurité est ouvert de 8 heures à 17 heures sans interruption. En raison des mesures de sécurité en vigueur, il est vivement conseillé de s'y rendre avant 9 heures afin d'accomplir les formalités et d'arriver à temps pour l'ouverture de la réunion, qui se tiendra dans le bâtiment E du Palais. Les participants sont invités à se munir de leur passeport ou de leur carte d'identité nationale. Les taxis n'étant pas autorisés à rentrer dans l'enceinte du Palais des Nations, les visiteurs devront se faire déposer au portail de leur choix. Par ailleurs, aucun bagage n'est autorisé à l'intérieur des bâtiments sauf autorisation spéciale du Service de la sécurité.

### **Informations complémentaires et correspondance**

Toutes les autres demandes doivent être adressées aux coordonnateurs des divisions compétentes, à savoir :

- Pour les questions relatives à l'investissement :

M<sup>me</sup> Elisabeth Tuerk, Chef  
Section des accords internationaux d'investissement  
Service des politiques d'investissement  
Division de l'investissement et des entreprises  
Téléphone : 41 22 917 5271  
Télécopieur : 41 22 917 0194  
Courriel : [elisabeth.tuerk@unctad.org](mailto:elisabeth.tuerk@unctad.org)

- Pour les questions relatives à l'innovation :

M. Ángel González Sanz, Chef  
Section de l'examen des politiques  
Service de la science, de la technologie et des TIC  
Division de la technologie et de la logistique  
Téléphone : 41 22 917 5508  
Télécopieur : 41 22 917 0050  
Courriel : [angel.gonzalez-sanz@unctad.org](mailto:angel.gonzalez-sanz@unctad.org)

- Pour les questions relatives à l'entrepreneuriat :

M<sup>me</sup> Fiorina Mugione, Chef  
Section de l'entrepreneuriat, Service des entreprises  
Division de l'investissement et des entreprises  
Téléphone : 41 22 917 2943  
Télécopieur : 41 22 917 0194  
Courriel : [fiorina.mugione@unctad.org](mailto:fiorina.mugione@unctad.org).

(signé)

Mukhisa Kituyi  
Secrétaire général de la CNUCED

23 février 2016